onisep
AQUITAINE

LA LETTRE AUX LYCÉENS

Novembre 2008

S'ABONNER GRATUITEMENT

Vous souhaitez recevoir tous les mois
"la lettre aux lycéens"
Inscrivez-vous sur
lyceen.aquitaine@onisep.fr
en indiquant vos coordonnées :
Nom - prénom - ville - nom de votre lycée
classe et mail

TROIS QUESTIONS

à André ALLAIN
ostépathe à Bordeaux,
membre de l'UFOF(1)

Vous êtes installé depuis 1995 à titre d'ostéopathe exclusif, qu'est-ce que cela sous entend exactement ?

Cela veut dire que je ne suis ni médecin, ni kinésithérapeute en exercice. Bien que je sois kinésithérapeute de formation comme beaucoup de confrères de ma génération, avec la législation actuelle je suis limité dans mes actes d'ostéopathie(2). Je ne peux pas faire par exemple ni de manipulations gynéco-obstétricales ni de touchers pelviens. Les décrets de 2007 fixent le cadre de l'usage du titre d'ostéopathe en France. Avant cette législation nous étions reconnus non seulement par les patients mais aussi par une grande partie du corps médical avec lequel on entretient de bons rapports de complémentarité et de confiance mutuelle.

La formation actuelle est de trois ans. Avant elle était de six ans. Qu'est-ce qui change ?

De fait actuellement c'est une formation tout à fait partielle. La formation étant réduite, les champs de compétences des ostéopathes le sont aussi. La volonté du législateur a été de segmenter le corps humain en régions bien précises. Or, cela va à l'encontre de tous les principes ostéopathiques. Pour une migraine par exemple on peut aller voir une zone qui va être en lésion ostéopathique à distance. Mais l'interdiction de travailler sur certaines zones du corps vide de sa substance même la démarche ostéopathique pour laquelle les patients viennent nous voir. Et cela rend la pratique de l'ostéopathie très confuse.

Certaines écoles proposent après trois ans une formation complémentaire, que faut il en penser ?

En fait il y a un message important à faire passer. Un jeune qui envisage d'être ostéopathe peut choisir entre trois types de formation(2). Il peut choisir de faire médecine puisque des DIU d'ostéopathie existent et que certaines universités incluent l'ostéopathie dans leur cursus. Il peut choisir des études de kinésithérapie, et avec une formation complémentaire il pourra dans sa pratique professionnelle faire de l'ostéopathie. Enfin, s'il choisit une formation en trois ans, il aura des compétences limitées. Le plus important est de savoir s'il veut être un véritable thérapeute. À 18 ans ce n'est pas très facile de savoir si on veut ce type d'engagement personnel. En cas de doute la solution est peut être de faire autre chose avant pour se confronter à la souffrance. Les trois voies sont respectables et correspondent à des motivations différentes.

(1) Union Fédérale des Ostéopathes de France
(2) décret du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie

ÉTUDES D'OSTÉOPATHIE, **nouveau mode d'emploi**

De nouvelles règles président à la délivrance du diplôme d'ostéopathe et à l'exercice de la profession. Les écoles habilitées à délivrer cette formation s'adaptent et proposent, comme le Collège ostéopathique Sutherland (COS) Aquitaine à Bordeaux, une formation en deux temps.

Depuis les décrets d'application de mars 2007, la formation d'ostéopathie, sanctionnée par le diplôme d'ostéopathe (DO), s'effectue en trois ans et non plus en cinq, au sein d'écoles privées hors contrat, agréées (la formation est payante et les coûts s'échelonnent selon les écoles de 5000 à 9000 euros par an). Il devient donc légalement possible d'exercer le métier d'ostéopathe muni de ce diplôme bac + 3. Mais le professionnel en question ne pourra toutefois intervenir que sur des troubles musculo-squelettiques, écartant de sa pratique tout ce qui est viscéral et crânien abordé lors d'un approfondissement ultérieur de formation.

D'où un découpage de la formation en deux cycles, trois puis deux ans, adopté par le COS Aquitaine. Incidence aussi sur le contenu de la formation. Ainsi les trois premières années qui représentent 2660 heures de cours, proposent outre des enseignements théoriques de sciences fondamentales et de biologie humaine, un enseignement théorique et pratique de l'ostéopathie uniquement musculo-squelettique, c'est-à-dire de l'appareil locomoteur, du système nerveux. Les deux années suivantes apportent en complément, l'enseignement ostéopathique orienté vers tout ce qui est crânien et viscéral, avec toujours un enseignement en sciences fondamentales et biologie humaine.

l'ostéopathie, une médecine manuelle

Suivre ces deux cycles va dans le sens des pratiques professionnelles actuelles. Comme l'explique Françoise Gomez directrice du COS Aquitaine, *«l'enseignement sur trois ans est insuffisant car il est parcellaire, la partie musculo-squelettique ne permettant pas d'avoir une pratique ostéopathique complète.»*

L'ostéopathie étant une médecine manuelle, une large part de la formation est laissée à la pratique.

Depuis la rentrée 2008, le COS Aquitaine a ouvert une clinique étudiante à Bordeaux, proposant à leurs étudiants un terrain de stage enrichissant. Ainsi dès la 3e année, sous la surveillance d'enseignants, ils peuvent prendre en charge un patient sur une pathologie musculo-squelettique. En 1re et 2e année leur présence y est épisodique, faisant surtout de la pratique en salle théorique (étudiant/étudiant).

des qualités d'écoute et de contact nécessaires

Le recrutement s'effectue après passation de tests lors d'une journée d'évaluation. Ces tests consistent en synthèses de documents et QCM portant sur la physique, la biologie et les maths, suivi d'un entretien de motivation. Cette formation est ouverte à tous les bacheliers (bac général et technologique) mais avoir un bac S est un plus. D'autant que le gros des effectifs est constitué d'étudiants de 1re année de médecine, kiné, pharmacie ou STAPS. Une prépa ostéo mise en place par le COS permet aux non scientifiques une remise à niveau ainsi qu'un galop d'essai avant de se lancer dans la formation.

Et comme pour tous les métiers du médical ou du paramédical, des qualités d'écoute et de contact sont nécessaires, ce que confirme Mme Gomez *«Il faut aimer le contact dans l'écoute»* tout en précisant *«mais aussi être à l'aise avec son propre corps pour être apte à prendre en charge le corps de l'autre. Il faut avoir une vision très large et générale du corps humain ainsi qu'une capacité de synthèse.»*

L'essentiel de l'insertion professionnelle d'ostéopathes se fait dans le cadre d'une activité libérale soit en individuel soit en regroupement. *«Pour l'instant c'est un métier en plein essor, où il y a des besoins sur le terrain.»* affirme Mme Gomez.

Le savez-vous

LA FORMATION D'OSTÉOPATHE

Le diplôme d'ostéopathe (DO) est délivré après une formation de trois ans minimum dans l'une des 21 écoles agréées par le ministère de la santé. Toutefois, la plupart de ces écoles assurent une formation de cinq à six ans. Les frais de scolarité restent très élevés.

L'accès se fait au niveau bac sur dossier et entretien de motivation. Le programme de la formation comprend deux phases :

- Une phase d'enseignements théoriques des sciences fondamentales et de biologie humaine composées de six unités de formation : physiologie, pathologie, anatomie de l'enfant et de l'adulte, traumatologie, appareil ostéo articulaire…
- Une phase d'enseignement théoriques et pratique de l'ostéopathie composée de trois unités de formation : techniques et enseignement pratique de l'ostéopathie, stages auprès d'un ostéopathe.

Deux écoles agréées en Aquitaine (statut privé)

↘ Collège osthéopathique Sutherland
COS Bordeaux
22 Esprit des lois
33000 Bordeaux
Coût des études : 7100 €/an
http://www.college-sutherland.com

↘ Collège ostéopathique du Pays Basque
COPB - Espace Mendi-Alde, Bât. B
48-50 avenue du 8 mai 1945
64100 Bayonne
Coût des études : 9000 €/an
http://www.copb.fr/

Pour aller plus loin : www.aquitaine-osteopathie.com

Zapping

AGENDA

↘ JOURNÉES INFOSUP
Dordogne : 11 et 12 décembre 2008
Gironde : 15 janvier 2009
Landes : 10 février 2009
Lot-et-Garonne : 16 et 17 janvier 2009
Pyrénées-Atlantiques : 29 janvier 2009

↘ SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT
9,10 et 11 janvier 2009
Parc des Expositions Bordeaux-Lac

Après les bacs STI et STL

Édité par l'ONISEP dans la collection Infosup - 2008 - 216 pages - 11 €

- Les principaux secteurs professionnels susceptibles d'accueillir les bacheliers STI spécialités industrielles et STL, afin que celui-ci puisse construire son projet. Pour chaque secteur professionnel, l'ouvrage fait le point sur les débouchés et présente les principaux métiers, ainsi que les formations les plus appropriées.
- Les études courtes avec les DUT, les BTS, les DEUST, les licences pro, les écoles spécialisées de niveau bac+2 et bac+3…
- Les études longues avec l'université, les classes préparatoires et les écoles d'ingénieurs.

Cet ouvrage est complété par de nombreux témoignages, des exemples de parcours d'étudiants ainsi que par un guide pratique.

Toutes les publications de l'Onisep sont en accès gratuit dans les C.I.O. et les CDI d'établissement (adresses sur http://www.onisep.fr/Bordeaux

"Portail jeunes"

Le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,a mis en place un espace d'information destiné aux jeunes de 15 à 30 ans. Ce portail regroupe tous les dispositifs dont les jeunes peuvent bénéficier en France et en Europe : études, formations, insertion professionnelle, engagement, logement, santé, loisirs, droits et devoirs, mobilité internationale.

http://www.jeunes.gouv.fr

Qu'est-ce qu'un FUNDRAISER ?

Importé des pays anglo-saxons, le fundraiser ou administrateur de fond se charge de collecter les fonds nécessaires à une opération humanitaire. La pratique du foundraising (lever de fonds auprès de mécènes) a tendance à se développer depuis quelques années dans les universités et grandes écoles. Pour exercer ce métier, il faut posséder des compétences en marketing, gestion, comptabilité et des grandes qualités relationnelles.

Nouveaux bacheliers, quelles études ?

Répartition des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (taux d'inscription immédiate en 2007/2008 (en %).

	Universités et IUT	STS(1)	CPGE(2)	Autres formations(3)
Bac général				
L	70,5	10,1	7,7	9,2
ES	64,3	10,5	6	11,9
S	66,2	6,2	20	11,8
Bac technologique				
STI	23,2	56,3	2,3	2,8
STG	29,2	42,5	1,1	4,4
Autre bac techno	19,7	28,1	0,5	9,9
Bac professionnel	5,7	15,6	0	0,6

(1) section de technicien supérieur - (2) classe préparatoire aux grandes écoles (3) écoles d'ingénieurs, écoles de commerce,
Source : Repères et statistiques, ministère de l'éducation nationale - édition 2008

onisep AQUITAINE
toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Publication de l'Onisep Aquitaine
31 avenue Carnot - BP 213 - 33021 Bordeaux Cedex
Directeur de la publication : Éric MORTELETTE
Mél : drobordeaux@onisep.fr

onisep.fr/bordeaux